

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies à l'investisseur conformément à une obligation légale, afin de l'aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de l'aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

BPSA ACTIONS (le fonds)
Un compartiment de BPSA FONDS LUX
Classe de parts EUR (la classe)
LU0954733423

Initiateur :

GERIFONDS (Luxembourg) SA, Luxembourg, une sous-filiale de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV)

www.gerifonds.lu

Pour de plus amples informations, l'investisseur peut appeler le +352 286 648 353 ou alternativement adresser un courriel à info@gerifonds.lu

GERIFONDS (Luxembourg) SA est agréée au Luxembourg en tant que société de gestion et gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

BPSA FONDS LUX est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

La classe est commercialisée au Luxembourg ainsi qu'en France.

Document d'informations clés valide à la date du : 13 décembre 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type :

Le fonds est un fonds commun de placement de droit luxembourgeois régi par la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Le fonds est un compartiment d'une ombrelle.

L'ombrelle peut être composée de plusieurs compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.

Le présent document décrit une classe du fonds. D'autres classes peuvent exister dans le fonds, les informations à ce sujet figurent dans le prospectus (section «Units»).

L'investisseur est autorisé à échanger tout ou partie de ses parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle. Les informations concernant les modalités d'exercice de ce droit figurent dans le prospectus (section «Conversion»).

Durée :

Le fonds a été créé pour une durée illimitée. GERIFONDS (Luxembourg) SA peut, à tout moment et sans délai, décider la dissolution et la liquidation du fonds.

Objectifs :

Le fonds vise prioritairement le gain en capital en acceptant une volatilité élevée.

Les investissements en actions sont effectués pour plus que 50% des actifs nets de manière directe et/ou moyennant des OPCVM/autres OPC ayant une exposition majoritaire directe et/ou indirecte, long ou short, sur des actions/titres de participation ou indices d'actions/indices de titres de participation/indices de volatilité.

Le fonds est également autorisé d'investir en obligations convertibles, en produits structurés et/ou dérivés portant sur des actions/titres de participation/obligations convertibles ou indices d'actions/indices de titres de participation/indices de volatilité ainsi qu'en OPCVM/autres OPC ayant une exposition majoritaire directe et/ou indirecte, long ou short, sur des obligations convertibles et/ou indices d'obligations convertibles.

Le fonds est autorisé d'investir pour un maximum de 10% des actifs nets dans des produits structurés portant sur des matières premières/métaux précieux ou indices de matières premières/indices de métaux précieux ainsi que dans des OPCVM/autres OPC ayant une exposition majoritaire indirecte, long ou short, sur des indices de matières premières/indices de métaux précieux.

Le fonds pourra détenir à titre accessoire des liquidités (dépôts à vue et/ou dépôts à terme). Il pourra également investir dans des instruments du marché monétaire et/ou dans des OPCVM/autres OPC monétaires.

Le fonds peut investir la totalité de ses actifs nets en parts d'OPCVM/autres OPC. Ces derniers font l'objet d'une sélection minutieuse par les équipes dédiées du gestionnaire.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et/ou de bonne gestion de son portefeuille.

Le fonds est géré activement sans contrainte vis-à-vis d'un indice de référence.

La devise de référence du fonds est le franc suisse (CHF). Les placements peuvent être effectués dans des monnaies autres que celle de la devise de référence, sans limite de pourcentage par rapport aux actifs nets et sans que le risque monétaire soit nécessairement couvert.

Une couverture du risque de change de la classe de parts sera mise en place moyennant le recours à des instruments financiers dérivés.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat de parts hebdomadairement.

Les parts sont ouvertes à tous les investisseurs.

Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Investisseurs de détail visés :

Le fonds est adapté pour les investisseurs désirant investir dans le marché des actions, et ce à long terme étant donné que des moins-values peuvent survenir suite à des fluctuations des marchés boursiers.

Dépositaire :

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que l'investisseur conserve le fonds 5 ans.

Le fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Le fonds investit dans des titres de participation de sociétés du monde entier, ce qui explique l'attribution de cette classe de risque.

Scénarios de performance

Ce que l'investisseur obtiendra du fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du fonds, respectivement de l'indice de référence ou de l'indicateur de substitution approprié, au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. L'investisseur pourrait perdre tout ou une partie de son investissement.		
Tensions	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	2 900 EUR	2 380 EUR
	Rendement annuel moyen	-70.99%	-24.96%
Défavorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	7 770 EUR	8 230 EUR
	Rendement annuel moyen	-22.28%	-3.82%
Intermédiaire	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	10 000 EUR	10 370 EUR
	Rendement annuel moyen	0.03%	0.73%
Favorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	12 670 EUR	12 640 EUR
	Rendement annuel moyen	26.73%	4.80%

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/12/2014 et 31/12/2019.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 30/06/2018 et 30/06/2023.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/03/2015 et 31/03/2020.

Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts liés au fonds lui-même mais pas nécessairement tous les coûts que l'investisseur paie à son conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la situation fiscale personnelle de l'investisseur, qui peut également avoir une incidence sur les montants qu'il recevra.

Que se passe-t-il si GERIFONDS (LUXEMBOURG) SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par le régime de garantie ou de compensation de l'investisseur. Pour protéger l'investisseur, les actifs du fonds sont détenus auprès de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg, laquelle agit en tant que banque dépositaire. Conformément aux exigences légales, les actifs du fonds sont ségrégués des autres actifs de la banque dépositaire, afin de limiter tous risques de défaut. En dehors des cas engageant la responsabilité de la banque dépositaire, tels que la négligence ou la faute intentionnelle, en cas de défaillance de la banque dépositaire, les investissements seront liquidés et les produits seront distribués aux investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vend le fonds à l'investisseur ou qui lui fournit des conseils à son sujet lui demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne informera l'investisseur au sujet de ces coûts et lui montrera l'incidence de ces coûts sur son investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur l'investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et du temps pendant lequel le fonds est détenu. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Il est supposé :

- qu'au cours de la première année, l'investisseur récupérera le montant investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- EUR 10'000 sont investis

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Coûts totaux	495 EUR	1 293 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4.95%	2.40% chaque année

**Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement le rendement de l'investissement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si l'investisseur sort à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que le rendement annuel moyen de son investissement soit de 3.13% avant déduction des coûts et de 0.73% après déduction des coûts.*

Il se peut que les coûts soient partagés avec la personne qui vend le fonds à l'investisseur afin de couvrir les services qu'elle fournit. Cette personne informera l'investisseur du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si l'investisseur sort après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% maximum de la valeur de l'investissement à l'entrée.	300 EUR
Coûts de sortie	0.25% maximum de la valeur de l'investissement à la sortie.	24 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.56% de la valeur de l'investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	159 EUR
Coûts de transaction	0.12% de la valeur de l'investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque sont achetés et vendus les investissements sous-jacents au fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	12 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'est appliquée.	0 EUR

En cas d'échange de tout ou partie des parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle, des coûts peuvent être facturés à l'investisseur.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Pendant cette période, l'investisseur peut demander le rachat de ses parts en tout temps et sans pénalité. Il peut aussi conserver son investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles sur une base hebdomadaire, sous réserve d'éventuels coûts de sortie indiqués dans la section 'Que va me coûter cet investissement'. A certaines conditions, le rachat des parts peut être provisoirement et exceptionnellement suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

L'investisseur qui souhaite formuler une réclamation concernant la personne qui lui a fourni des conseils au sujet du présent fonds ou qui le lui a vendu doit s'adresser directement à cette personne.

Toute réclamation concernant le présent fonds ou le comportement de son initiateur peut être adressée :

- par courriel à : info@gerifonds.lu

- par lettre à : GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

L'investisseur doit indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse électronique) et fournir une brève explication de sa réclamation. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet www.gerifonds.lu.

Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performances passés sont publiés mensuellement dans un document disponible sous le lien suivant : maia.amfinesoft.com/histo_kid_scenario. Les performances passées du fonds sont également publiées dans un document disponible sous le lien suivant : maia.amfinesoft.com/kid_past_performance_bar_chart.

Le règlement de gestion et le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et sans frais au siège de GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ou sur son site internet www.gerifonds.lu.

Des informations supplémentaires, les éventuelles autres langues dans lesquelles les documents du fonds sont disponibles, ainsi que le dernier prix des parts et d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de GERIFONDS (Luxembourg) SA ou sur son site internet www.gerifonds.lu.

Pour la distribution du fonds en Suisse:

1) Représentant: GERIFONDS SA, 2, Rue du Maupas, 1004 Lausanne

2) Service de paiement: Banque Cantonale Vaudoise, 14, Place Saint-François, 1002 Lausanne

3) Le règlement de gestion, le prospectus et le document d'informations clés ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant (www.gerifonds.ch)